



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 17 juin 2024

Randonnée et activités en montagne : le préfet appelle à la prudence

Plusieurs accidents graves, pour certains mortels, ont nécessité l'intervention des unités spécialisées de secours en montagne ces derniers jours sur le département.

Malgré le retour, très attendu, de journées chaudes et ensoleillées, les terrains de montagne ont été rendus plus difficilement praticables en raison des conditions météorologiques de ces dernières semaines et d'un enneigement encore bien présent en altitude.

Les pratiquants de la montagne (randonneurs, cyclistes, alpinistes, pratiquants d'escalade...) sont donc invités à adopter un comportement responsable et faire preuve de la plus grande prudence, en respectant un niveau d'engagement raisonnable et des marges de sécurité plus larges, afin de prévenir tout risque d'accident.

C'est pourquoi, le préfet de la Haute-Savoie appelle à la vigilance de tous et invite chacun à respecter les consignes suivantes :

- Être bien équipé et vérifier son matériel ;
- Se renseigner sur la météo et la praticabilité de l'itinéraire choisi auprès des professionnels de la montagne ;
- Adapter sa sortie à son niveau physique ;
- Avoir de quoi boire et se restaurer ;
- Rester dans les sentiers balisés ;
- Savoir renoncer ou faire demi-tour au besoin ;
- Informer ses proches de l'itinéraire envisagé.

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

1/2

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Ainsi, le préfet de la Haute-Savoie en appelle à la responsabilité et au discernement de chacun et réitère les conseils habituels de prévention. Les activités sportives sont à pratiquer plus que jamais avec prudence.

Activités en Montagne l'été

Avant de partir... Les bons réflexes



- 1 **Choisissez une activité adaptée**
ne pas surestimer sa résistance physique et celles des enfants
- 2 **Choisissez votre itinéraire**
en fonction de vos capacités physiques et savoir l'adapter selon les difficultés rencontrées (météo changeante, terrain accidenté,...)
- 3 **Informez-vous des conditions météo** (tel: 3250)
- 4 **Renseignez-vous dans les offices du tourisme**
ou le bureau des guides
sur les itinéraires conseillés et leur niveau de difficulté, choisir des itinéraires balisés
- 5 **Ayez dans votre poche votre nom et vos coordonnées**
et n'oubliez pas:



- 6 **Évitez de partir seul** et informez une personne du jour, de l'heure de votre départ et de votre retour ainsi que de votre itinéraire

- 7 **Vérifiez votre équipement** en fonction de votre activité (bonnes chaussures pour la randonnée, état du vélo pour le VTT,...)

- 8 Certaines activités nécessitent le **port du casque** (VTT, escalade, via ferrata,...)

- 9 **Vérifiez que vous êtes assuré** pour ces activités

- 10 **Soyez vigilants avec les enfants** (insolation, déshydratation, ...)

- 11 **Et surtout n'hésitez pas à faire 1/2 tour et à renoncer** (problèmes physiques, météo, retard, doute sur l'itinéraire...)



Pendant l'activité... La bonne attitude



- 1 **Restez courtois** avec les autres usagers
- 2 **Restez sur les sentiers**
Refermez les clôtures après votre passage

- 3 **Respectez la nature** et les propriétés privées

- 4 **Récupérez vos déchets**



En cas d'accident... Les bons gestes

- 1 **Protégez la victime** d'un danger imminent (chute de pierres,...)
la couvrir, la mettre au sec et la réconforter

- 2 **Connaitre les signaux de détresse**



- 3 **Alertez les secours** avec votre portable (si possible) ou les faire prévenir

- 4 **Transmettez le maximum de renseignements**: nom et numéro d'appel, nature de l'accident et nombre de victimes, la gravité (inconsciente, blessure apparente, ...), les soins ou gestes de secourisme pratiqués, le lieu précis de l'accident (itinéraire, altitude,...), les conditions météo locales (vent, brouillard,...)



**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex